

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

ABONNEMENT :

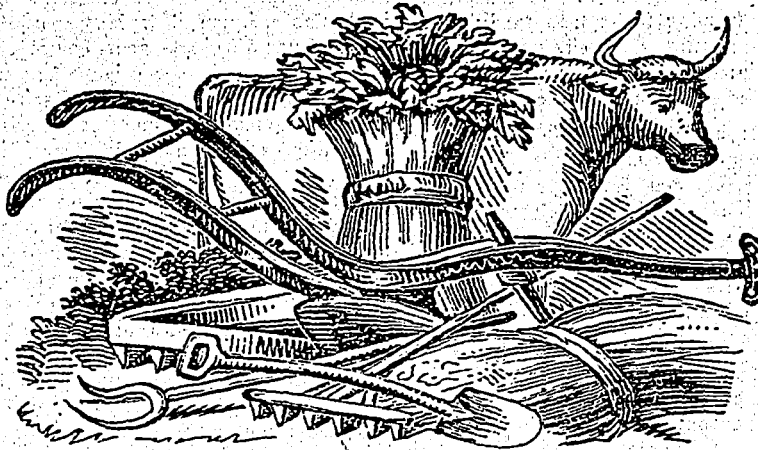
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne
2e " " etc. 2 cts. " "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emprunons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

A nos abonnés

La *Gazette des Campagnes* entre aujourd'hui dans sa huitième année. Il y aura probablement pour elle, comme pour tout ce qui a vie sur cette terre, quelques jours mauvais à traverser dans cette nouvelle période de son existence, mais ils passeront vite et ne lui pèseront pas lourdement si ceux à l'utilité de qui elle est heureuse de se dévouer, veulent bien se souvenir qu'un journal ne se maintient qu'à grands frais, et qu'en conséquence le prix d'abonnement doit être fidèlement payé. Nous prions donc MM. les abonnés qui nous sont encore redevables, et spécialement ceux qui sont en retard depuis plusieurs années, d'avoir la complaisance de nous faire tenir le plus tôt possible le prix de leur abonnement, tant pour l'année qui vient de finir que pour les précédentes. Nous croyons bon de le dire : les arrérages des six premières années de la *Gazette* se montent encore à plus de \$900. Comme nous avons déboursé cette somme en faveur de ceux qui sont en retard aujourd'hui, et sur leur promesse implicite d'un prompt remboursement, il n'est que juste de demander qu'il se fasse sous le plus court délai. Nous espérons que chacun se fera un devoir et un plaisir de répondre à notre appel. Le prix de l'abonnement à la *Gazette* est peu de chose en soi ; cependant le paiement exact et fidèle de ce prix est absolument nécessaire à l'existence de notre feuille. D'un autre côté, mille remerciements à tous ceux qui ont payé ce prix d'abonnement de même qu'à ceux qui ont encouragé nos humbles efforts. Le *Nouveau Monde* et le *Courrier du Canada* ont en particulier droit à ces remerciements.

CAUSERIE AGRICOLE

Des légumineuses fourragères

DU TRÈFLE ROUGE (Suite.)

Semilles.—Une des premières conditions à remplir pour assurer le succès dans la culture du trèfle, c'est de bien choisir

la semence. Dans ce but, disent tous les auteurs qui ont écrit sur la question, "prenez une graine grosse, bien nourrie, d'une teinte jaune mêlée de violet et luisante ; défiez-vous de celle qui est terne, soit parce qu'elle a été récoltée dans de mauvaises conditions, soit parce qu'elle a plus de deux ou trois ans. Cependant, ces signes sont-ils infailibles dans tous les cas ; la fraude ne peut-elle pas faire prendre, jusqu'à un certain point, à une graine mauvaise, les caractères distinctifs des graines bien constituées ? A cette question, voici ce que répond M. Isidore Pierre, chimiste distingué :

"L'action de falsifier est commune ; les choses non altérées, non adultérées comme on dit plus énergiquement encore, sont marchandises courantes...."

Puis, après avoir passé en revue différentes substances adultérées, il arrive à la graine de trèfle et ajoute :

"...L'établissement d'un champ de trèfle demande une préparation assez coûteuse et un ensemencement assez cher, pour qu'on désire de le voir parfaitement réussir. L'un des obstacles au succès complet est la fraude qui s'est introduite dans le commerce de la graine de trèfle ; elle rapporte assez, paraît-il, pour avoir suggéré l'idée de manipulations quelque peu minutieuses. Ainsi, on l'a mélangée avec du sable, mais celui-ci avait été préalablement déguisé sous une couche d'un vernis préparé *ad hoc*, ou simplement d'huile, qui lui avait donné la couleur de la graine. Le mélange s'opère au moyen de tamisage, et l'on obtient à la fois ces deux résultats : augmentation de volume au mesurage, augmentation du poids au pesage.

"L'industrie est aussi lucrative que déloyale.

"On prétend qu'on peut reconnaître la fraude en procédant de la manière suivante : emplissez une cuillerée à café de graines, placez-la à la surface d'un vase plein d'eau et là arrivez peu à peu à la submerger. Alors les grains de sable, dont la densité est plus grande, tombent au fond du vase, tandis que les bonnes graines flottent sur le liquide.

"Les cultivateurs n'aiment pas à semer la vieille graine de trèfle ; ils ont pour cela leurs raisons ; mais les marchands en ont de non moins excellentes pour écouler tous leurs fonds de

boutique. Pour se débarrasser des vieilles graines de trèfle, ils ont imaginé de les blanchir au moyen d'une fumigation de gaz acide sulfureux. (1) Elles se trouvent ainsi rajeunies, sans avoir autant de *main* (de poids) que les graines non apprêtées, mais elles ne lèvent plus dans la même proportion, et les plantes qu'elles fournissent résistent difficilement aux influences contraires : la sécheresse surtout leur est fatale. Ce n'est guère qu'alors qu'on soupçonne la fraude ; il est trop tard ; elle ne laisse aucun moyen de la reconnaître, mais elle prouverait une fois de plus, s'il en était besoin, que l'on doit se montrer extrêmement difficile sur le choix des graines pour semence."

Nos lecteurs nous pardonneront la longueur de cette citation en raison de l'importance du sujet. Nous écrivons plus particulièrement pour les cultivateurs, et nous devons prendre leur intérêt chaque fois que l'occasion se présente. Cependant nous sommes heureux de constater que le commerce de graines en Canada n'en est pas encore rendu au point où nous le voyons en France. Néanmoins la fraude existe, elle est palpable, chaque année, on achète comme nouvelles, les graines tellement vieillies qu'elles ont perdu leur faculté germinative. C'en est assez pour se prémunir contre ces tentatives.

Et le moyen, le voici : Le cultivateur produira lui-même sa graine ; mais il la produira avec tout le soin qu'exige cette importante opération. La chose se fait déjà dans quelques localités, et on n'a qu'à s'en louer ; mais les procédés auxquels on a recours, laissent quelquefois beaucoup à désirer. Ainsi, au lieu de récolter la graine de première qualité que donnerait la première pousse de la plante, on fauche cette dernière pour fourrage et on ne récolte la graine que sur la seconde pousse qu'on laisse mûrir à cet effet. Souvent même, on laisse croître la première pousse plus que ne le permet la longueur de l'été et il est bien tard lorsque la graine venue sur la seconde pousse est arrivée à un degré suffisant de maturité. En agissant ainsi, on croit faire double économie. D'abord, on obtient une bonne provision de fourrage ; puis, les tiges d'une seconde pousse sont toujours plus nombreuses, les fleurs aussi par conséquent, de même pour les graines. Le cultivateur pourra donc y gagner sur la quantité ; mais si les tiges sont plus nombreuses, elles sont aussi moins fortes, et alors la qualité laissera à désirer. Si ce mode de recueillir la graine se continue pendant plusieurs années, la plante dégènera et ses produits ne seront plus aussi abondants.

Cette manière de produire la graine ne sera donc pas celle que le cultivateur intelligent adoptera, il tâchera, au contraire, d'en adopter une autre qui évite les inconvénients que nous venons de voir. Pour le guider dans ce choix, nous donnerons les principes de cette culture ; mais comme le sujet est important, nous le traiterons dans un chapitre séparé.

Enfin, nous devons ajouter que toute graine de trèfle âgée de plus de cinq à six ans ne germe qu'imparfaitement ou pas du tout.

Pour s'assurer de la faculté germinative de la graine, on peut la soumettre à un essai préalable, par un moyen bien simple : On prend un certain nombre de graines à essayer, 100 par exemple, puis on place dans une soucoupe un morceau de flanelle constamment humecté avec de l'eau tiède. Au bout de quelques jours, les bonnes graines germent et celles qui ne sont plus capables de germer se couvrent de moisissure. En comptant les graines germées et celles qui ne le sont pas, on a des chiffres exacts sur la valeur relative de la semence ; si, par exemple 75 graines germent, le quart de semence ne vaut rien ; si 66 germent, le tiers ne vaut rien ; si 50 seulement germent, on perd la moitié de la semence ; ainsi de suite en proportion des graines germées.

(1) Le gaz acide sulfureux est produit par la combustion du soufre dans l'air.

Ce genre d'essai ne laisse rien à désirer et on devrait y soumettre toutes les semences dont la qualité est douteuse. Il n'exige aucuns frais et peut rendre de grands services.

Plantes dans lesquelles on sème le trèfle.— Le trèfle est une plante vigoureuse ; mais sa première végétation est lente ; si le sol se durcit ou se dessèche avant qu'il ne soit levé ou lorsqu'il est encore jeune, il devient souffreteux et n'atteindra presque jamais un développement considérable ; d'un autre côté, il ne résiste jamais dans son jeune âge aux gelées tardives du printemps. Il devient donc nécessaire pour procurer à cette précieuse légumineuse, une forte croissance, de la mettre dans des conditions où elle n'ait plus à craindre ces inconvénients. Pour cela, le meilleur moyen est de le semer avec une autre plante qui tout en l'abritant lui laisse assez d'espace pour qu'il puisse se développer. Les plantes qui remplissent ces deux conditions sont toutes celles dont la première végétation est vigoureuse et qui laissent le sol assez de bonne heure à l'automne. Ces plantes couvrent rapidement le terrain de leur ombrage, et alors plus de gelées tardives à craindre, la surface du sol ne peut plus se dessécher ni se durcir outre mesure. Nécessairement les jeunes trèfles ne devront pas souffrir notablement, si toutefois ils souffrent. De plus ces plantes qui se récoltent vers la fin de l'été ou dans le commencement de l'automne laissent encore à la légumineuse plusieurs semaines pour continuer son développement, et prendre une force suffisante qui le mette en état de résister aux froids intenses de l'hiver.

Une autre bonne raison qui engage les cultivateurs à semer leurs trèfles avec une autre plante, c'est que la première année de l'ensemencement, le produit en fourrage est à peu près nul, et si on semait le trèfle seul ce serait une année de perdue pour la terre ; tandis qu'en agissant comme nous le conseillons, cette année de non-production n'existe pas. Il est bien vrai que le produit de la culture principale n'est pas aussi abondant que si le trèfle n'avait pas rempli les vides et pris une partie de sa nourriture ; mais tel qu'il est il paie encore amplement les frais de production ; alors nous ne voyons pas pourquoi on le refuserait.

La compensation que l'on obtient par cette manière de cultiver, est surtout évidente lorsque les circonstances climatiques n'ont pas été favorables au développement de la légumineuse et que la germination de cette dernière n'a pu réussir.

Toutes les plantes ne favorisent pas également la croissance du trèfle ; il n'y a de véritablement avantageuses que celles qui ne sont pas rampantes, qui parcourent toutes les phases de leur végétation sans nécessiter aucun sarclage ni *grattage* et dont la croissance ne nuit pas notablement à celle du trèfle.

Voici la liste de celles qui se sèment le plus ordinairement comme aides du trèfle : le lin, l'orge, le blé, le seigle, le sarrasin, l'avoine, les vesces consommées comme fourrage vert, c'est-à-dire coupées lorsque les fleurs commencent à paraître. On choisira parmi ces plantes, celles qui paraîtront les plus convenables suivant la rotation et le sol. Toutefois, il y a encore ici un choix à faire ; ainsi dans une même espèce de plantes, on choisira les variétés de printemps de préférence à celles d'automne ; car avec les variétés d'automne, les graines de la légumineuse trouvent une terre trop rassie, trop dure même, où il devient extrêmement difficile de les couvrir, et où leur première végétation est par conséquent très-languissante. Parmi les plantes de printemps, le lin est incontestablement l'une des meilleures, puis viennent l'orge, le blé. De toutes les céréales, l'avoine est la moins convenable. Nous en avons eu une preuve irrécusable ici il y a quelques années.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

La Chambre s'est occupée de mesures fort importantes depuis notre dernière Revue. Le bill de l'honorable M. Archambault, bill qui tend à réorganiser le Département de l'Agriculture, a été longuement discuté, mais la discussion n'a encore rien amené de décisif. La question des chemins à lisses de bois a aussi été débattue, et l'honorable Trésorier de la Province a proposé des résolutions dans le but d'encourager, au moyen d'une subvention provinciale, la confection, l'entretien et l'exploitation de ces nouvelles voies de communication. Mais ce qui a surtout fixé l'attention publique, et avec raison quoique pendant fort peu de temps, c'est le bill des écoles présenté par l'honorable premier ministre. Ce bill est, il ne peut plus, favorable à la minorité protestante du Bas-Canada, laquelle demandait instamment par l'organe de ses représentants en Chambre une garantie légale et explicite de ses droits et privilèges en matière d'éducation. En quelques jours, le projet de loi a subi sa première, sa seconde et sa troisième lecture. Plusieurs journaux, entr'autres le *Courrier du Canada*, le *Nouveau Monde*, la *Minerve* et le *Canadien* ont fait entendre de fortes et sérieuses réclamations relativement à ce qui fait le fond même de ce projet de loi, relativement aussi à la rapidité avec laquelle on l'a fait passer par le creuset de la discussion. Hors de là, absolument rien de nouveau dans ce qu'on appelle le monde politique.

On dit, on assure même que la session touche à son terme et qu'à la fin de cette semaine elle sera close.

Le 15 du mois dernier, M. l'abbé Raymond, supérieur du Séminaire de St.-Hyacinthe, a donné, à Montréal, en présence de l'Union catholique de cette ville, une conférence sur la *tolérance religieuse*. Le *Courrier de St.-Hyacinthe* l'a reproduite. Elle est admirable de netteté, de précision et de solidité. On éprouve grande satisfaction à la lire et à la relire; on rencontre si peu d'écrivains de nos jours qui aient des idées justes sur les points qui intéressent la foi, sur pareille question en particulier! Nous n'exagérons point en disant que la conférence de M. l'abbé Raymond doit être lue, étudiée et méditée par tous ceux qui ont soif de la vérité: elle ne sent ni la prétention, ni le parti pris; elle ne respire que le plus tendre attachement à la doctrine du Christ, de l'Eglise son épouse. Qu'il faut être obstiné dans l'erreur, qu'il faut aimer les ténèbres pour ne pas voir quand pareille lumière se fait! La lecture et l'étude de cette conférence est à l'âme du chrétien de nos jours, qui veut vivre de sa vie propre, ce que sont à l'homme qui traverse un milieu vicieux et empoisonné par toutes sortes de miasmes quelques heures passées au sein d'une atmosphère pure et salubre. La société, si elle acceptait, comme elle le doit, ces hauts enseignements, ferait infiniment plus pour son bien-être, même matériel, que toutes les mesures si pompeusement élaborées dans ses assemblées délibératives et législatives. La vérité acceptée et respectée, c'est la vie de l'homme, c'est la vie de la société: hors de là, il n'y a que déceptions, souffrances, ruine prochaine et inévitable. Dans le siècle où nous vivons, la vanité, l'égoïsme et l'intérêt personnel ont trop souvent l'art de se déguiser et de prendre les apparences du vrai, du zèle pour les grands intérêts sociaux. Malheur à ceux qui servent de véhicule, de porte-voix à l'erreur; malheurs à ceux qui, trop peu soucieux de leurs véritables intérêts, se laissent tromper!

Nous croyons devoir encore signaler, comme haute expression du sens chrétien, un autre écrit fort remarquable que le *Nouveau Monde* publiait, il y a une quinzaine de jours. L'auteur de cet écrit, ayant rencontré dans certaine publication scientifique une thèse qui nie formellement l'existence des vers dans le tombeau, a cru devoir la combattre parce qu'elle froissait ses sentiments de chrétien et de catholique, et il a fait évidemment voir

qu'il est acquis au croyant que le corps, dans son état présent de déchéance est la proie naturelle des vers, et que la science rend hommage à cette vérité. Nous ne saurions, dans l'intérêt de la vérité chrétienne, nous dispenser de citer ce que dit le savant correspondant du *Nouveau Monde* de la prétendue science actuelle et des prétendus savants dans les hautes considérations qu'il fait avant d'aborder directement la question.

"La première condition d'étude fructueuse, dit-il, est de savoir qu'on ignore; et ce qui distingue, par dessus tout, le vrai savant, c'est la justesse du coup d'œil avec laquelle il mesure l'étendue de l'inconnu, l'humilité avec laquelle il accepte cette profonde maxime de l'incomparable auteur de l'imitation: *Notre science n'est qu'une autre forme d'ignorance*.

"Après la renaissance payenne qui a éloigné de l'Art les sujets chrétiens, est venue la science incroyante mais crédule qui cherche à éliminer la Révélation et les magnifiques enseignements qui en découlent. Il suffit qu'une parole de l'Écriture dise ou semble dire une chose pour que, de parti pris, la prétendue science vienne, avec ses prétendues observations directes, proclamer le contraire.

"Que de sottises attaques contre les textes sacrés n'a-t-on pas débitées à propos de Josué arrêtant le soleil?... et pendant combien d'années n'a-t-on pas affirmé que le soleil est immobile, tout comme si le soleil ne pouvait pas se mouvoir sans qu'on puisse constater ce mouvement? Depuis, on a découvert que le soleil se meut.... là.... quel beau résultat pour nos savants qui, pendant des siècles, ont refusé d'admettre une vérité que la première bonne femme venue leur eût affirmée, sur la foi de son histoire sainte, apprise aux instructions du petit catéchisme!

"Mais n'allez pas croire qu'une déconvenue pareille et tant d'autres aient corrigé les savants: oh! non; ils ont maintenant pour fiches de consolation, les antiquités du monde, la pluralité d'origine du genre humain, les générations spontanées, les lois atomiques, et que sais-je?

"A côté de ces savants impies, pérécitent de bénévoles chrétiens, des hommes qui, baillant au progrès, toujours prêts à gouver la science, sont toujours disposés à faire des compromis avec elle, lorsqu'elle semble en conflit avec leurs croyances.

"Ainsi, quand on leur a dit, d'autorité scientifique et d'observation directe, que le soleil est immobile, ils ont répété bénoitement:—*Sans doute, c'est évident!*—Et quand on ajoutait, comme corollaire de cette belle découverte, que l'Écriture-Sainte, par la bouche de Josué, aurait déraisonné sur le sujet, alors ils ont articulé timidement:—*Mais pardon, faites excuse; le bon homme Josué parlait comme les gens de son temps, il ne faut pas prendre ainsi les choses au pied de la lettre, ce sont des façons de dire, etc., etc., etc.*"

"Braves gens qui font triste figure à côté de la bonne femme de tantôt qui vous eût rembaré carrément ces savants avec les simples mots:—*Tas de farceurs, croyez-vous en savoir plus long que le Père Éternel qui faisait parler Josué?*"

Voici un extrait du jugement porté sur M. de Lamartine par M. Louis Veuillot: "M. de Lamartine, depuis plus d'un an déjà, n'était plus de ce monde. La mort n'a fait hier que fermer son cercueil. Il semblait qu'il lui fallut du temps à emporter une si grande poussière. Entre tous ces débris qu'on appelle des hommes, et qui forment le monde contemporain, nous croyons que M. de Lamartine était le plus vaste. Sa vie et son œuvre l'attestent; elles attestent aussi, hélas! qu'il ne fut pas le moins dévasté. En force, en intelligence, en courage, en dons de toute nature, il avait immensément reçu. Il avait reçu même une éducation chrétienne d'enseignements et d'exemples, trésor et bienfait des plus rares à l'époque où il naquit; et comme si Dieu eût voulu mettre à l'abri tant de

" moyens qu'il lui confiait pour accomplir de grandes choses, il lui avait donné encore la pauvreté !

" La misérable influence du doute et la vanité ont tout dispersé en œuvres vaines et trop souvent blâmables. Cet homme, si bien doué et si bien installé dans la vie, a douté de tout, excepté de lui-même, et par ce double malheur sa vie apparaît comme un gaspillage immense. Il n'y a de beau dans son œuvre que des fragments. Ils sont nombreux, quelques-uns sont grandioses, aucun n'est parfaitement pur. "

Quelles idées ! quelle peinture ! quel style ! On sent ici la puissance du génie que féconde la foi.

A travers champs

L'article suivant est extrait de la *Gazette des Campagnes de France*. Les considérations que nous y trouvons conviennent tout aussi bien à notre pays qu'à la France. Nous prions les cultivateurs de profiter des sages réflexions de M. Eug. Gayot, l'auteur de cet article.

En aucun temps, je crois, on a mieux compris qu'en ce moment la nécessité de l'engrais. La loi de restitution, à peine soupçonnée naguère dans nos campagnes, est maintenant en tous lieux à l'ordre du jour de la culture. C'est un résultat du travail intensif, de l'obligation généralisée d'élever au plus haut le rendement des terres les plus appauvries.

Cette formule du baron de Liebig tend donc à devenir usuelle parmi les cultivateurs : " Ce n'est pas la fertilité du champ, mais la durée de la fertilité que l'homme tient entre ses mains. "

En effet, le champ le plus riche s'appauvrit et s'épuise à moins qu'on ne lui rende des forces pour produire ; et ce qui est vrai pour un coin de terre, est vrai aussi pour le territoire d'une nation. Ecoutez à ce sujet une grande voix.

Dans son rapport au Sénat sur la loi des engrais, M. Dumas, ancien ministre de l'agriculture, s'exprimait ainsi : " Un pays qui exporterait incessamment du blé, des céréales, des graines oléagineuses ou leurs tourteaux, des vins, du bétail, sans restituer au sol les emprunts qu'il aurait subis, se préparerait à un avenir plein de déceptions et de misère. Un dépérissement lent, mais fatal des cultures, du bétail et de la population serait la conséquence nécessaire, inévitable de son imprévoyance. Il agirait comme un banquier, qui croirait pouvoir puiser toujours dans sa caisse et n'avoir jamais besoin de la remplir. Un pays pareil et son agriculture aveugle auraient organisé la banqueroute de la terre pour une postérité plus ou moins prochaine. "

L'image est saisissante ; c'est la vérité vraie ; non la vérité supposée ou de convention qui ressort de l'ingénieuse comparaison du savant. M. L. Moll l'appuie avec l'autorité du praticien émérite et de l'observateur sagace. " Oui, s'écrie-t-il, l'appauvrissement du sol est une cause irrémédiable de décadence pour les peuples ; c'est la phthisie des nations. Et ceci n'est pas un mot, mais un fait. Ecoutez, cette grande leçon et ne l'oubliez pas. "

" Voyez, dit M. Mell, voyez plutôt les pays riverains de la Méditerranée, les berceaux et centres de la civilisation antique, jadis si riches, si peuplées, si prospères, aujourd'hui si déserts et si pauvres. Tous ont subi les conséquences de cette grande loi, tous, sauf un seul qui est resté debout au milieu de ruines, comme pour mieux affirmer l'irrésistible influence du sol ; je veux parler de l'Égypte, de ce pays qui, malgré toutes les tourmentes politiques, religieuses et sociales, malgré les invasions et une longue série de mauvais gouvernements a conservé sa richesse, sa nombreuse population, sa puissance, grâce au Nil qui féconde annuellement ses terres. "

La contrepartie de ce fait, assurément très significatif, c'est

l'élévation successive de la fertilité des terres qu'on nourrit substantiellement, et aussi la fertilité acquise partout où l'on fait rendre au sol les éléments de fécondité qu'il a abondamment cédés à la venue des moissons. Aux faits particuliers et de notoriété publique qui autorisent cette remarque, ajoutons l'exemple assez concluant de l'industrielle et clairvoyante Angleterre qui met à contribution le monde entier lorsqu'il s'agit de se procurer les matières fertilisantes de son territoire. Elle va dans toutes les directions, explore toutes les plages et dépouille de leurs ossements jusqu'aux champs de bataille. C'est son agriculture qu'on a appelé une agriculture Vampire. Le mot est dur, mais la chose est productive : l'apostrophe a été emportée, oubliée, *verba volant*, mais la richesse est restée ; la leçon ne doit pas être perdue.

Notre agriculture à nous, aux prises avec les exigences que lui impose la nécessité d'élever ou de maintenir constamment la terre à son maximum de productivité, a fort bien compris, dans ces derniers temps, qu'elle préparerait aveuglément la banqueroute du sol si elle ne lui restituait enfin dans la mesure des besoins, tous les emprunts qu'elle lui fait.

On l'engage fort à entrer résolument dans cette voie, et de toutes parts on cherche pour elle des substances réparatrices ou fécondantes. Elle n'a vraiment guère, aujourd'hui, que l'embaras du choix. Si ce n'était donc sa pauvreté, il est à croire que le territoire cultivable et affamé de la France recevrait des masses d'engrais considérables, si non la totalité des engrais complémentaires qu'il pourrait supporter au profit de l'accroissement du bien-être général.

Cependant, toutes les richesses du genre ne sont pas éloignées. Il y en a sous la main de chaque cultivateur, et c'est réellement avec raison que l'on reproche à beaucoup de n'en pas tirer, faute de soins, tout le parti utile, ou même d'en laisser perdre, par insouciance, une bonne part, la meilleure part. En très grand nombre, les fumiers sont traités à rebours, à l'encontre des résultats qu'il faudrait obtenir, et tous ceux qui ont voulu enseigner aux campagnards l'art de les bien confectionner, ont tout simplement prêché dans le désert.

En Seine-et-Oise, il y a une commune du nom d'Herblay. Cette commune a pour maire un homme de tête et de cœur, qui a entrepris, non sans succès, de faire de ce village un village modèle. M. Leclaire rend parfaitement compte à ses administrés de ses faits et gestes, de ses projets, de ses vues, de toutes les améliorations qu'il rêve ou dont il poursuit la sérieuse exécution, et publie le tout sous ce titre : *Causeries d'un maire avec ses administrés*. C'est attachant, c'est édifiant.

L'une des réformes qui lui coûte le plus d'efforts, c'est celle des fumiers, à laquelle il a naturellement et très-opportunément mêlé la question de l'engrais humain. Et il l'a exposée avec une parfaite lucidité, de façon à la rendre intelligible pour les plus obtus.

Chaque individu produit, en moyenne et par jour, 1 1/2 lb. de matière fertilisante. Cela fait, au bout de l'année, 548 lbs., soit la fumure de 58 perches carrées, pouvant donner 800 lbs. de bon blé qui, mêmes-elles transformées en farine donneront 760 lbs de pain, c'est-à-dire plus que n'en consomme habituellement un homme dont la ration moyenne, et par jour, est de 2 lbs. seulement.

Tout cela établi, avec preuves à l'appui, l'instituteur s'empare du sujet et le traduit en problème à résoudre par les élèves de sa classe. Lisez :

" Etant donné que chaque être humain bien nourri peut produire un engrais de quoi faire pousser, par an, du blé pour 760 lbs. de pain, quelle perte fait en argent cet individu, en supposant le pain à peu près 5 1/2 centimes les 2 livres ? Quelle est la perte, en un an, pour Herblay, où il y a 1,400 habitants ? Et

enfin, quelle serait la perte, en 50 ans, en supposant la vie moyenne à 60 ans. . . ? Enfin, en supposant l'argent placé à 5 p. 100 par an, en calculant les intérêts des intérêts, et en ne comptant la valeur de l'engrais qu'à partir de l'âge de 10 ans ?”

Réponse: 1o. La perte, par individu, en un an, est de \$21.321 et pour le nombre des habitants, de \$29,965.00.

2o. Pour 50 ans, elle est de \$6,553,575.00.

Ceci n'est pas tout-à-fait théorique; mais ce qui est mathématique, c'est le calcul des savants. Eh bien! celui-ci porte à plus de 4 milliards de francs la valeur des engrais annuellement perdus en France, soit environ deux fois le chiffre total du budget, qui n'est pas mince. Je voudrais qu'on se le dise. Quelle source d'accroissement n'y a-t-il pas là pour la fécondité du sol, pour le bien-être de tous!

EUG. GAYOT.

Demandes et réponses

PATATES COMME NOURRITURE DES CHEVAUX.

D.—Les patates sont-elles bonnes à la nourriture des chevaux ?

R.—L'usage de la patate pour la nourriture des chevaux a pris dans quelques pays une extension considérable. Mais on a constaté que crues, elles nourrissent moins bien et occasionnent des diarrhées; tandis que cuites, elles sont excellentes. Cependant il est toujours dangereux de faire entrer les patates pour une forte proportion dans l'alimentation. Pour un cheval de bonne taille, on peut donner la ration suivante: Foin 10 livres, patates 25 livres, avoine 3 pintes et de la paille à discrétion par jour. Si le cheval ne travaille pas on supprime l'avoine.

Petite chronique agricole

Mars est terminé. Son règne nous a paru long, et même très-long, d'autant plus qu'il ne nous a pas ménagé les contrariétés. Nous l'avons comparé à son illustre prédécesseur, et assurément la comparaison ne manque pas de justesse: dans leurs annales on ne lira pour la présente année que chûtes de neige, avalanches, pertes de vie, convois de chemin de fer bloqués, etc. C'est donc avec une joie toute particulière que nous saluons son départ, mettant nos espérances en Avril qui va nous faire goûter les charmes du printemps. Dès samedi dernier, veille de Pâque, le soleil et un vent tiède du sud-ouest ont considérablement attendri la neige. Tout est de bon augure. Le changement désiré va s'effectuer. Le règne du printemps va enfin commencer.

La ligne du chemin de fer est ouverte jusqu'à Lévis. On recevra donc les malles plus régulièrement, et ceux qui en ont le loisir pourront se risquer à entreprendre une petite excursion sans y mettre autant de temps qu'il en faut pour traverser l'océan.

Nos *sucriers* tournent déjà les yeux vers leurs érablières; il leur tarde d'y recommencer leurs travaux. C'est pour eux une passion analogue à celle du navigateur qui voit le fleuve se débarrasser de ses glaces. Le temps de ces diverses occupations arrivé, notre homme ne peut plus tenir à la maison, on dirait que le plancher lui brûle les pieds, il faut partir. Eh! bien, amis, allez, *entaillez* vos plus belles érables, et puissent-elles vous donner une eau abondante et de première qualité! Nous vous souhaitons un heureux printemps, une abondante quantité de beau sucre comme récompense de vos pénibles travaux. Mais rappelez-vous bien que, dans sa confection, de la propreté et des autres mille petites précautions qui en découlent, naît la bonne qualité.

⚡ Nous expédierons la *Table des matières pour l'année qui vient de finir*, au commencement de mai prochain.

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE

XIX

La chambre des machines.—Les souterrains (Suite.)

Sans comprendre à quoi devait servir cette machine, la jeune fille éprouva une véritable horreur; son sang se glaça dans ses veines, et elle fut longtemps sans pouvoir avancer ni reculer.

—Blanche, dit la dame avec un accent de douleur qu'elle cherchait vainement à dissimuler, j'aurais voulu éviter la nécessité de contempler cette preuve de l'adresse que l'homme, hélas! emploie souvent à la réalisation de ses projets les plus infernaux. Mais c'est le seul chemin par où je puis vous conduire hors du château.

—Madame, exclama la jeune fille dont les joues étaient presque aussi livides que celles de son guide mystérieux, quoique cette machine soit en ce moment sans bruit, une voix secrète me dit que ces roues sont destinées à causer la mort en se mettant en mouvement, et il me semble entendre retentir le cri des malheureux victimes dont ces lames doivent déchirer les chairs!

—Au nom du Ciel! s'écria la dame dont les vêtements furent agités par le tremblement qui courut par tout son corps, ne me questionnez pas, je vous en conjure! Au contraire, Blanche, . . . chère Blanche, continua-t-elle avec plus d'excitation qu'elle n'en avait montrée jusqu'alors, je vous en supplie aussi solennellement que je l'ai fait tout à l'heure, je vous en supplie, dis-je, gardez le silence le plus inviolable sur toutes les choses mystérieuses et terribles que vous avez vues, cette nuit, dans le château de Rotenberg. La quantité de passages que vous avez traversés, la statue devant laquelle vous vous êtes agenouillée, et ce mécanisme qui emplit votre âme de sombres ressentiments, oubliez tout cela, et n'en parlez jamais, entendez-vous, jamais!

—Ne redoutez aucune indiscretion de ma part, madame, dit Blanche en cherchant à recouvrer son assurance et sa fermeté. Je vous dois tout de reconnaissance pour tout ce que vous m'avez dit et ce que vous avez fait pour moi, pour que je puisse jamais désobéir à vos injonctions.

—Encore une fois je te remercie, ma chère enfant, répliqua la dame blanche. Mais viens, quittons cette place effroyable, et continuons notre chemin. J'avais eu d'abord l'intention de vous prier de vous laisser mettre un bandeau sous les yeux; mais la franchise, l'accent de sincérité avec lesquels vous vous êtes soumise à ce que je vous ai demandé, m'ont décidée à renoncer à des précautions indignes de la confiance que vous m'avez témoignée. J'ai donc préféré vous exposer aux horreurs que vous inspire tout ce que vous venez de voir, plutôt que de faire naître dans votre esprit un soupçon qui m'aurait été douloureux.

Après avoir ainsi parlé, et sans attendre de réponse, la dame traversa la chambre des machines; et, poussant une porte, elle entra dans un vaste espace qui se terminait par une longue succession de voûtes, supportées par d'énormes piliers, et qui auraient ressemblé à de sombres prisons souterraines, sans les tombeaux et les monuments dont elles étaient remplies.

—Vous voyez autour de vous, Blanche, dit la dame en élevant la lampe afin que la jeune fille pût mieux distinguer les objets, vous voyez autour de vous les tombeaux de l'illustre famille de Rotenberg. Tous les barons et toutes les baronnes de ce nom, qui ont payé leur dette à la nature, sont enterrés sous ces voûtes, ont reçu le vain honneur posthume d'une statue, d'un monument, ou d'une tablette de marbre.

Elles s'étaient arrêtées non loin d'un tombeau de marbre noir, sur lequel était gravée l'effigie d'une femme, qui, les bras légèrement soulevés, joignait les mains comme si elle priait. Il y avait sur le côté du monument une inscription; et, à l'aide de la lampe, Blanche lut les lignes suivantes:

*Ici repose les restes de
ERMENONDA, BARONNE DE ROTENBERG,
Que la mort a enlevée
Au printemps de sa jeunesse, de sa gloire
et de sa beauté,
A un mari qui l'aimait tendrement.
Paix soit à son âme, paix soit à ses cendres!
Morte le 25 août 1415, à l'âge de 20 ans.*

La dame n'interrompit point notre héroïne, tandis qu'elle lisait cette inscription ; mais quand elle s'aperçut, en suivant la direction de ses regards, qu'elle était arrivée à la dernière ligne, elle dit d'une voix basse et solennelle :

— C'est le monument de la femme du baron de Rotenberg, par conséquent la mère de Rodolphe.

— Hélas ! pauvre femme ! observa Blanche profondément affectée par la solennité de cette scène et le souvenir de tous les bruits qui avaient couru au sujet de la mort de la baronne Ermenonda. Elle est morte bien jeune, ajouta-t-elle, et l'on a prétendu que sa mort fut soudaine et mystérieuse.

— Silence ! ne répétez pas ici les soupçons que l'on conserve dans le monde, dit la dame en l'interrompant. *Vingt ans se sont écoulés depuis l'époque assignée à sa mort, et, durant ce long intervalle, la calomnie a eu le temps d'inventer des histoires. Mais, si vous vous sentez quelque sympathie pour cette pauvre femme qui est descendue au tombeau au printemps de sa jeunesse, de sa gloire et de sa beauté, si votre cœur s'émeut à cette pensée qu'elle était même de trois ans plus jeune que vous, quand la mort appesantit sur elle sa main de glace, alors, agenouillons-nous, Blanche, agenouillons-nous, ma chère enfant, et prions pour l'âme de la baronne Ermenonda.*

Elles s'agenouillèrent tous deux et prièrent ; puis, au bout de quelques minutes, elles se relevèrent et poursuivirent leur route à travers les tombes. Ces monuments élevés à la mémoire des morts avaient les formes de style et de sculpture particulières aux siècles durant lesquels ils avaient été accumulés, depuis le sarcophage des premiers chrétiens jusqu'aux riches effigies enrichies d'or, comme celle de la baronne Ermenonda.

Au bout de quelques minutes, la dame et Blanche arrivèrent à une grille de fer, communiquant à un superbe escalier en marbre qui conduisait, dit le guide mystérieux, à un oratoire où, quand un membre de la famille de Rotenberg venait à mourir, on célébrait l'office des morts, avant de déposer le cercueil dans le sépulchre préparé pour le recevoir.

Ce ne fut pas, toutefois, par cette grille qu'elles passèrent. Quand elles furent arrivées à l'extrémité de l'allée qui traversait les tombeaux, elles tournèrent brusquement à gauche ; et, longeant les murailles que surmontaient des arches gothiques, elles marchèrent longtemps, lorsqu'enfin la dame s'arrêta soudain, et ouvrit une petite porte avec une clef qu'elle tira de dessous ses vêtements ; puis, passant dans une espèce de corridor étroit, elle referma avec soin la porte derrière elle.

Ce corridor, qu'elles suivirent d'un pas rapide, était légèrement en pente, jusqu'à une certaine distance, puis il continuait en droite ligne, et enfin s'élevait graduellement, en proportion de sa première déclivité. Au bout se trouvait un escalier d'une douzaine de marches en pierre, mais qui était fermé en haut par une trappe.

Cette trappe, la dame la souleva sans difficulté ; et puis, après avoir éteint sa lampe, elle donna la main à la jeune fille, qui, en une seconde, se trouva dans une petite chapelle ouverte par devant et cachée au milieu des arbres qui s'étendaient de la forêt vers l'extrémité de l'aile droite du château.

XX

Une nouvelle qui modifie les projets de la dame Blanche.

Le souffle de la brise agita doucement la chevelure de notre jeune héroïne, qui fut fort surprise de se trouver hors de la forteresse et de voir le fossé entre elles et les hautes murailles grises.

La lune qui brillait dans le ciel, lui permit de promener les yeux autour d'elle.

La trappe, qui s'adaptait merveilleusement dans le plancher de la petite chapelle, fut immédiatement abaissée par la dame blanche, qui entraînant après elle la jeune fille, l'emmena dans les profondeurs de la forêt. Après avoir marché ainsi près de dix minutes, en silence, elles arrivèrent à un petit sentier qui serpentait au milieu des fourrés, et que Blanche reconnut être celui qui conduisait du château à l'habitation de ses parents adoptifs.

Elles aperçurent, caché dans l'ombre, un cheval tout sellé, que le vieil intendant Hubert tenait par la bride.

Ce dernier ne prononça pas une parole, mais on aurait pu voir, à la clarté des rayons de la lune, un sourire de satisfaction se jouer sur ses lèvres.

Il tira de la poche de son pourpoint une bourse bien garnie, et la présenta à la dame ; puis ses regards se portèrent de celle-ci à la jeune fille, comme s'il avait une crainte qu'il n'osait exprimer.

Blanche exprima sa reconnaissance à la dame mystérieuse et au vieil intendant pour le secours qu'elle avait reçu d'eux. Mais quand elle vit de grosses larmes couler sur les joues de la dame, elle se jeta dans ses bras, en s'écriant :

— Il n'y a qu'une heure que je vous connais, et je vous aime comme si je ne vous avais jamais quittée depuis mon berceau !

— Chère Blanche ! murmura la dame.

Elle l'attira à elle, et la pressa tendrement sur son cœur.

— Ah nom du Ciel ! ne perdez pas des instants qui sont si précieux, dit le vieil intendant en rompant enfin le silence et en passant la main sur ses yeux pour essuyer une larme. Je vous en supplie, ne cédez à aucune faiblesse, madame ! Prenez garde, je vous en conjure, exclama-t-il en la tirant par la manche de sa robe ; nous sommes dans un temps où vous avez besoin de toutes vos forces, car j'ai de mauvaises nouvelles à vous communiquer.

— Quelles autres misères pourraient encore m'être réservées ? demanda la dame en se tournant vers Hubert. Parlez... plus vite, et ne me tenez pas en suspens.

— Je vous supplie de vous tranquilliser, madame, dit l'intendant, et je vous dirai tout ce que je sais. En quittant la chambre des Etats, ce soir, après son entrevue avec vous, — et il se tourna vers la jeune fille, — Rodolphe se préparait à se retirer, lorsqu'un messenger est arrivé au château. Il avait quitté Prague, le soir du 2 de ce mois, et il apportait la nouvelle que le baron de Rotenberg, le comte de Schonwald, et un autre seigneur, dont j'oublie le nom...

— N'importe, cria la dame en proie à une grande excitation. Qu'est-ce qui est arrivé ?

— Ils ont été arrêtés par le capitaine général des Taborites ! répondit Hubert qui se doutait bien de l'effet que cette nouvelle allait produire.

— Arrêtés ! s'écria la dame avec un tressaillement soudain. Alors, c'en est fait de tous nos plans, de tous nos projets, Blanche ! ajouta-t-elle d'un ton de désespoir.

— Je ne dis pas cela, répliqua Hubert vivement. Au contraire, il est plus essentiel que jamais que cette jeune fille se rende à Prague.

— Je ne vous comprends pas, mon bon ami, observa la dame qui, ainsi que la jeune fille regardant l'intendant avec étonnement et anxiété.

— Un mot vous expliquera ma pensée, répliqua Hubert : Zitzka est tout-puissant à Prague, et il a imposé aux trois seigneurs qu'il a fait arrêter certaines conditions de l'exécution desquelles dépendra leur vie. Que cette jeune fille aille à Prague, qu'elle s'emploie à faciliter l'évasion de ces seigneurs. Qui sait si elle ne deviendra pas l'héroïne de l'un des plus beaux épisodes de l'histoire de la Bohême ?

— Vous plaisantez, Hubert ! exclama la dame blanche, presque au désespoir. Que peut faire en pareil cas une pauvre jeune fille, sans amis et sans défenseurs ?

— Jeune fille ! sans doute, exclama Hubert, respectueusement ; mais elle est brave et courageuse, et j'ai le pressentiment qu'elle réussira dans son entreprise. Mais si elle échouait, — si les choses en arrivaient au point que la vengeance de Zitzka frappât le comte de Schonwald, le baron de Rotenberg, et le marquis de Schomberg, — car tel est le nom que j'avais oublié, — alors, comme dernière ressource, et seulement comme dernière ressource, elle pourrait remettre à Zitzka quelque témoignage plausible, ou un billet contenant quelques lignes tracées de votre main.

— Ah ! je vous comprends, à présent, mon cher Hubert, dit la dame d'un ton joyeux. Mais qu'une pareille idée vienne de vous, — de vous qui êtes généralement si timide, si plein d'appréhensions...

— Silence ! madame, exclama le vieil intendant, ne dites pas un mot qui ne soit nécessaire ! Il y a des existences à sauver, ajouta-t-il en lui jetant un regard particulier ; et il faut qu'on les sauve, dût-on pour cela dévoiler ce qu'on avait juré de tenir à jamais secret. Mais je vous ai déjà dit qu'on n'aurait recours à ce moyen que comme dernière ressource, quand tous les autres stratagèmes auront échoué.

- Oui, il sera fait comme vous conseillez, Hubert, dit la dame résent, il ne nous reste plus qu'à donner des instructions à la jeune fille, ajouta-t-elle en se tournant vers Blanche.

- J'en ai assez entendu, madame, observa notre héroïne qui n'aurait pas perdu un seul mot de cette conversation, dont elle avait été l'objet, et qui, d'ailleurs, mettait une aveugle confiance en sa nouvelle amie ; — j'en ai assez entendu pour savoir que la tâche grande et difficile m'est assignée ; mais je ne recule pas devant cette entreprise. Les incidents de cette nuit ont été si nombreux, si variés, et si merveilleux qu'ils semblent être la préface à une nouvelle phase de ma destinée ; et j'accepte avec confiance le rôle qu'elle m'a assigné.

- Voilà qui est parlé en héroïne ! s'écria Hubert avec une satisfaction visible.

- Dites plutôt comme une femme au cœur noble, fort et généreux, observa la dame. Blanche, continua-t-elle d'un ton plus sérieux, il faudra vite dire adieu à vos parents adoptifs et partir pour Prague. Ce cheval est à vous, et voici une bourse où vous trouverez de quoi subvenir à vos dépenses. Mais souvenez-vous, chère enfant, qu'en expliquant à Gaspard et à sa femme les raisons qui vous obligent à fuir les persécutions de Rodolphe de Sternberg, vous ne devez mentionner Hubert que comme étant un homme qui a favorisé votre évasion du château et vous a procuré les moyens de vous rendre à Prague. Vous avez juré de ne jamais faire la moindre allusion ni à moi ni à ce qui me concerne, et je suis sûr que rien ne saurait vous faire manquer à votre serment. Votre arrivée dans la capitale de la Bohême, mon enfant, vous trouvera en face d'une tâche bien difficile. Vous aurez à traverser la vie de trois hommes, et Dieu vous en inspirera les moyens ; car il me serait impossible de vous donner à ce sujet aucun conseil. Mais s'ils étaient irrévocablement condamnés, ajouta-t-elle, si vous ne voyez aucune possibilité de les soustraire au sort qui leur est réservé, alors, et comme dernière ressource, demandez audience à Jean Zitzka, le capitaine général de l'armée taborite, jetez-vous à ses pieds, montrez-lui cette bague, et laissez-le en son pouvoir de faire le reste !

En parlant ainsi, elle tira de son sein une petite bourse pareille à celle que la jeune fille portait suspendue à son cou, elle prit dans une bague fort simple, ornée d'un seul diamant qui brillait comme les rayons de la lune, et la passa aux doigts de Blanche.

- Maintenant un mot encore, reprit-elle, avec une telle émotion qu'on attendait à peine le son de sa voix : si vous étiez jamais dans la nécessité de solliciter de Zitzka une entrevue et d'avoir recours à l'influence magique de cette bague pour sauver les jours de quelqu'un dont on vous a dit les noms, alors Blanche, seulement si vous seriez déliée du serment par lequel vous vous êtes engagée à ne pas parler de moi. Dans ce cas, à chacune des questions que vous adressera le chef taborite, vous pourrez répondre franchement, sincèrement et sans réserve.

- Vos instructions, madame, seront suivies à la lettre, répondit Blanche, à qui sa mission paraissait plus importante à cause même du mystère dont elle était entourée.

- Adieu, adieu, mon enfant, adieu ma chère enfant ! dit la dame en serrant la jeune fille sur son cœur, avec une vive tendresse.

Blanche, s'arrachant soudainement de ses bras, elle s'enfuit et disparut dans l'obscurité de la forêt.

Cependant, sa précipitation ne fut pas si grande que Blanche ne pût entendre ses soupirs. Notre héroïne, de son côté, avait les yeux baignés de larmes, car il lui semblait qu'elle venait de se séparer de sa meilleure et plus chère amie.

Hubert l'aida à monter sur le cheval qui, avec son sabot, battait impatiemment la terre. Puis, d'une voix tremblante d'émotion, il lui dit : — Puisse le ciel vous aider et vous protéger dans votre mission ! Un rêve que j'ai eu la nuit dernière m'a laissé l'illusion que vous êtes destinée à un avenir merveilleux. Il est probable que ce ne soit que l'illusion d'un vieillard, mais il est probable aussi que ce soit un de ces songes par lesquels Dieu se sert quelquefois à révéler ses desseins. Le temps nous dira si ces pressentiments étaient fondés ; encore une fois, jeune fille, adieu sur ta tête, la bénédiction de Dieu et de ses anges !

Après avoir prononcé ces paroles, d'une voix émue et tremblante, le vieillard tendant la main de Blanche à ses lèvres

avec une sorte d'ardeur paternelle, et s'éloigna ensuite rapidement dans la direction du château.

Blanche, à qui ses habitudes de la vie des forêts et son éducation avaient rendu facile le maniement d'un cheval, partit au trot, et suivit sans crainte, à travers le bois, le chemin qui devait la conduire à la chaumière de ses parents adoptifs, qu'elle devait ensuite quitter pour ne les revoir peut-être jamais.

XXI

La rencontre de Henri de Brabant et de Satanais.

Huit jours se sont écoulés depuis le soir où la réunion des seigneurs de Bohême avait été si soudainement interrompue par l'apparition soudaine de Zitzka.

L'on se rappelle que deux billets, l'un de Satanais, l'autre d'Étina, avaient été remis à Henri de Brabant, au moment où il regagnait l'autel du Faucon d'Or. Fidèles à la promesse qu'elles avaient faite au chevalier lors de son passage dans le camp des Taborites, elles l'informaient de leur arrivée à Prague.

Au moment où nous retrouvons notre héros, il se dirigeait vers les jardins du palais, où Satanais lui avait dit qu'il la rencontrerait. Dans les précédentes entrevues qu'il avait eues avec elle, le chevalier n'avait pu rester insensible à sa beauté si extraordinaire, et devant son image, celle de sa sœur s'était pour ainsi dire effacée dans son cœur.

La lune commençait à monter graduellement dans le ciel ; et il y avait à peine quelques minutes que le chevalier arpentait la terrasse, tout à fait déserte, à cette heure, quand le bruit d'un pas léger frappa ses oreilles. Il se retourna ; et, en une seconde Satanais fut à côté de lui.

— Satanais, dit Henri en lui prenant la main et en la portant à ses lèvres, je vous remercie ; je vous remercie sincèrement d'avoir cédé à ma prière, et de m'avoir accordé cet instant d'entretien. J'ai compté les jours et les heures avec une impatience fiévreuse depuis que je vous ai vue, — car tout ce que vous m'avez dit, tout ce que j'ai appris, n'a fait qu'accroître ma curiosité.

— Je n'ai pas la vanité de penser que vous me portez tant d'intérêt, seigneur chevalier, dit Satanais avec une sorte de timidité, mais en jetant de côté sur lui un regard pénétrant.

— C'est mal à vous de parler ainsi, répliqua-t-il en pressant sa main dans la sienne. Avez-vous donc oublié la conversation que nous avons eu ici même ? Ne vous souvenez-vous pas non plus que nous nous sommes juré une amitié sincère, et n'ai-je pas promis que vous trouverez toujours en moi un défenseur, et s'il le fallait, un vengeur ?

— Oui, j'ai fait trésor de tout cela dans ma mémoire, répondit Satanais. Sous ce ciel d'Orient où j'ai reçu le jour, il y a des histoires et des légendes de palais qui sont restés fermés pendant des milliers d'années, et de villes dont les habitants ont été changés en pierres, en punition de leurs crimes ; mais quand on est rentré dans ces palais, et que ces habitants sont sortis de leur sommeil, il s'est trouvé que le temps n'avait pour ainsi dire pas existé pour eux : les fleurs avaient conservé leur fraîcheur, et les bijoux leur brillant et leur éclat. Ainsi il en sera avec mon souvenir. Les années passeront, mais j'aurai toujours présent à l'esprit les sentiments généreux que vous m'avez témoignés.

— Vos paroles sont imagées, et vos pensées sont poétiques comme la terre où vous êtes née, dit le chevalier ; il me semble que je passerais ma vie à vous écouter, tant il y a d'harmonie dans le son de votre voix. Mais il y a bien des choses que je voudrais connaître, bien des mystères que vous avez promis de me révéler.

— Ah ! exclama Satanais en tressaillant et en jetant un regard effrayé, vous faites allusion à cette légende à laquelle est associée ma naissance ! C'est une histoire si pénible que, si vous n'aviez pas les titres les plus puissants à ma confiance, je n'aurais jamais le courage de vous en faire le récit. Le nom que je porte ne m'a pas été donné sans raison ; mais je suis plus à plaindre qu'à blâmer, continua-t-elle d'une voix agitée. L'imprudence de mon père, car je n'ose dire son crime. . . . Mais, écoutez, ajouta-t-elle, en s'interrompant soudainement.

(A continuer.)

RECETTES AGRICOLES

Effet du sel sur un appétit dépravé du bétail

M. le Baron de Silans donne dans le *Sud-Est*, le résultat de ses expériences sur l'emploi du sel pour ses animaux. Nous attirons à ce sujet l'attention de nos lecteurs.

"J'ai reconnu moi-même, par expérience, l'utilité et même la nécessité, en certains cas, de l'emploi du sel en agriculture. J'avais une ferme dans la montagne du Revermont, au nord-ouest de Bourg, dont le bétail depuis nombre d'années ne prospérait point. Il se nourrissait dans les pâturages, et montrait pour toutes sortes de substances, telles que le bois, le linge, la terre et même les excréments, un goût dépravé que mes fermiers n'expliquaient que par un sort qu'on lui aurait jeté. J'ai consulté sur cette espèce de maladie qui allait quelquefois jusqu'à la mort; un vétérinaire de Bourg m'a conseillé de donner une once de sel par jour aux gros animaux et une demi-once aux petits. Depuis que cela se pratique, une complète transformation s'est opérée dans le bétail; toutes ces habitudes vicieuses et débilitantes ont cessé; il se nourrit parfaitement et ne laisse, en un mot, rien à désirer."

ANNONCES.

APPRENTIS DEMANDÉS

ON a besoin à l'Imprimerie de la *Gazette des Campagnes*, de deux jeunes gens qui désireraient apprendre la typographie.

S'adresser à Ste. Anne de la Pocatière, à **FIRMIN H. PROULX**,
1er avril 1869. Imprimeur



AVIS.

DISTRICT DE **KAMOURASKA.** UN terme ou session de la Cour du Banc de la Reine, tenant juridiction criminelle, pour le district de Kamouraska, sera tenu, au Palais de Justice, dans le village de Saint-Louis de Kamouraska, **MARDI**, le **SIXIÈME** jour d'**AVRIL** prochain, à **DIX** heures du matin.

Je donne, en conséquence, avis à tous ceux qui veulent agir contre des Prisonniers détenus dans la Prison commune de ce District, qu'ils soient alors et là présents pour agir ainsi contre eux en autant qu'il sera juste; et je donne également avis à tous Juges, Coronaires, Connétables et Officiers de la Paix, dans et pour le district susdit, qu'ils apparaissent personnellement avec leurs rôles, indictements et autres documents, pour faire ce qui, dans leurs différentes charges, doit être par eux fait.

V. TACHÉ,
Shérif.

Bureau du Shérif,
Kamouraska, 22 mars 1869.

**CORPORATION
DU
COMTÉ DE MONTMAGNY.**

UNE assemblée spéciale du Conseil Municipal du Comté de Montmagny, dûment convoquée par avis spécial donné à tous les membres du conseil par le préfet du dit comté, tenue à Montmagny, **JEUDI**, le dix-huitième jour du mois de Mars, de l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent soixante et neuf, à dix heures du matin, dans la Halle, lieu ordinaire des séances, conformément aux dispositions de l'Acte Municipal du Bas-Canada de 1860.

A laquelle session, sont présents James Oliva, écuyer, maire de la Municipalité du village de Montmagny, Jean-Baptiste Tondreau, écuyer, maire de la Municipalité de la paroisse de St. Thomas, Louis Amédée Beaubien, écuyer, maire de la Municipalité de la paroisse du Cap St.-Ignace, Antoine Joncas, écuyer, maire de la Municipalité de la paroisse de l'Assomption de Berthier.

Lesquels quatre maires forment un *quorum* du conseil présidé par James Oliva, écuyer, Préfet du dit conseil.

Le dit Conseil, par les présentes, fait le règlement suivant :

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTMAGNY.

Règlement pour régler la vente des liqueurs spiritueuses, vineuses, alcooliques et enivrantes, et imposer une taxe sur les personnes en vendant et en détaillant.

1o. Qu'il soit ordonné et statué que le percepteur des droits de l'intérieur pour ce district n'accordera dans les limites de ce comté de licences pour vendre et détailler des liqueurs spiritueuses, vineuses, alcooliques et enivrantes, qu'aux personnes ou personnes munies d'un certificat du Conseil Municipal local dans les limites duquel elle ou elles résident.

2o. Que chaque conseil local ne pourra accorder un tel certificat qu'après que la personne ou personnes faisant application pour icelui n'aura payé entre les mains de son Secrétaire-Trésorier, en sus de toutes autres sommes qui peuvent être exigées par la loi, savoir :

1o. Pour tenir boutique ou auberge et vendre et détailler des liqueurs spiritueuses, vineuses, alcooliques et enivrantes en quantité moindre que trois demiards, la somme de trente piastres courant.

2o. Pour tenir boutique ou magasin pour vendre et détailler des liqueurs spiritueuses, vineuses, alcooliques et enivrantes à emporter et en quantité moindre de trois demiards à la fois la somme de vingt et une piastres courant.

3o. Pour tenir boutique ou magasin pour vendre et détailler en toute quantité seulement de la bière *ale pale*, de porter, la somme de douze piastres courant.

4o. Que chaque Conseil local fixera lui-même le nombre des licences qui pourront être accordées dans ses limites.

5o. Toutes sommes d'argent payées pour obtenir tel certificat, fera partie des fonds de chaque conseil local qui l'aura accordé.

Plus le dit Conseil ordonne et fait aussi le règlement suivant :

Que les séances de ce Conseil se tiendront à l'avenir dans la Halle, village de Montmagny.

(Signé) **JAMES OLIVA**,
Préfet.

Vraie Copie du Régistre du Conseil Municipal du Comté de Montmagny, le 18 mars 1869.

J. S. VALLÉE,
Secrétaire-Trésorier du Conseil Municipal de Montmagny.
Montmagny, le 18 mars 1869.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

LES Commissaires nommés pour la construction du Chemin de Fer Intercolonial donnent avis public que les Plans et Profils ainsi que le Devis et Conditions du Contrat pour les Sections Nos. 5, 6 et 7 seront exhibés à **QUEBEC** depuis le 12 Mars courant jusqu'au 5 Avril prochain.

A. WALSH,
ED. B. CHANDLER,
C. J. BRYDGES,
WM. F. COFFIN;

Bureau du Chemin de Fer Intercolonial,
Ottawa, 9 Mars 1869.



BUREAU DES COMMISSAIRES DU CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

OTTAWA, 3 Mars 1869.

LES Commissaires donnent avis qu'en conséquence de l'interruption du service des malles par tout le pays, causée par les dernières tempêtes, les Plans pour les trois autres sections à donner ne seront prêts à être exhibés que le 12 Mars courant et les "Soumissions" seront reçues jusqu'à 7 heures P. M., **LUNDI**, le 5 **AVRIL** 1869.

A. WALSH,
ED. B. CHANDLER,
C. J. BRYDGES,
WM. F. COFFIN.

11 mars 1869. Commissaires.

LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES

AU BUREAU DE POSTE DE

STE. ANNE DE LA POCATIÈRE

Beaulieu, Victor	Beaulieu, Jérémie
Bélanger, Narcisse	Resther, J. B.
Bouchard, Alexandre	Bouchard, Delphine
Francolin, M.	Gagné, Alfred
Michaud, J. B.	Ouellet, J. B.
St.-Amant, Olivier	

1er avril, 1869. **J. DIONNE, M. P.**